

Question relative au service public postal posée par Madame Flore MUNCK

Madame Sophie THIBAULT
Préfète du Val-de-Marne
Préfecture du Val-de-Marne
Avenue du Général de Gaulle
94 000 CRETEIL

Madame la Préfète,

Dans un courrier du 14 octobre, nous vous avons déjà interpellé sur le démantèlement du service postal sur notre territoire.

En effet, depuis, plusieurs semaines nous sommes mobilisés aux côtés des habitantes et habitants pour faire entendre notre désaccord face au choix du groupe La Poste de procéder à la fermeture de 4 bureaux de poste en Val-de-Marne dans les prochaines semaines.

Dans le cadre de sa stratégie, le groupe La Poste a fermé les bureaux de poste d'Ivry-sur-Seine Plateau, de Saint-Maur-des-Fossés La Pie, de Villejuif Léo Lagrange et envisage de fermer celui de Vincennes Jarry en les remplaçant par un point relais, ainsi que des réductions d'horaires d'ouverture de la moitié des 81 bureaux de poste du Val-de-Marne.

Cette décision prise de façon unilatérale et sans réelle concertation avec les Maires des villes concernées, va affaiblir et éloigner le service public postal dont ont pourtant besoin les Val-de-Marnaises et les Val-de-Marnais.

Ce désengagement du groupe La Poste sur notre territoire, alors même qu'il assure des missions de service public, est un coup dur pour les usagères et les usagers mais aussi pour le personnel comme les guichetières et les guichetiers dont le nombre ne cesse de diminuer.

Le 18 octobre un vœu de défense du service public postal a été voté à l'unanimité par l'assemblée départementale.

Comment comptez-vous intervenir auprès du groupe La Poste pour garantir aux Val-de-Marnaises et aux Val-de-Marnais l'accès à un service public postal de qualité et de proximité ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, mes respectueuses salutations.

Flore MUNCK
Conseillère départementale – Canton de Villejuif